entendre durant la cérémonie, sous la direction de M. Emile Flouret, sous-chef.

Le soin des accidents. — A la Chocolaterie Delespaul-Havez, une aide polonaise Barbara Fluder, 31 ans, rue Chanzy, à La Madeleine, s'est brûlé les doigts de la main gauche avec de la vapeur. Repos de deux semaines. — A la Cotonnière de Fives, le monteur de chaînes Emile Briot, 39 ans, 51, rue de Marquette à la Madeleine, s'est contusionné l'épaule gauche en soulevant un rouleau. Deux semaines. — A la boucherie Dubois, rue de Rouges-Barres, le garçon boucher Charles Florent, 18 ans, rue de Marcq, 29, à Wasquehal, occupé à la livraison de la viande, s'est blessé à la jambe par un retour de pédale. Plaie infectée de la jambe gauche avec abcès consécutif. Repos d'un mois.

Amicale de Rouges-Barres. — Le tirage de la tombola organisée par l'Amicale de Rouges-Barres aura lieu dimanche 12 juin à 10 h. dans la cour de l'Ecole rue Delaenserie. L'Harmonie de Rouges-Barres se fera entendre au cours de cette opération. Les membres de l'Amicale et les sympathisants sont cordialement invités à y assister.

Paiement d'allocations. — Le paiement des allocations aux vieillards, familles nombreuses et les primes à la natalité aura lieu mercredi 8 de 14 à 15 h. 30 au local habituel.

Etat Civil. — Naissances : Jules Rohart, rue Poivré, 202 ; Marcel Crosara, rue Traversière, 29 ; Monique Dernaucourt, rue du Dépôt, 62 ; Jeanine De Veirmann, rue Nationale, 135 ; Gérard Deschodt, allée Gabriel, 33 ; René et André Deschamps, rue Jules Delcenserie, 123.

Publications : Jules Dassonville, manœuvre, cour Robart, 1 et Yvonne Struye, bobineuse, rue du Plouich, 24.

Décès : Henri Delebarre, 47 ans, rue du Docteur Bouret, 35 ; Emile Bourlet, 97 ans, chemin de Halage.

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE ET DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire de mai, sous la présidence de M. Charles Surmont, maire.

Le Conseil approuve le compte d'administration de l'Hospice pour l'exercice 1931 qui laisse apparaître un excédent de recettes de 21.769 fr. 43.

Sont approuvés également les chapitres additionnels de cet établissement pour l'exercice 1932 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de 21.769 fr. 43.

Il approuve ensuite le Budget primitif de 1933 égal en recettes et en dépenses à la somme de 98.279 fr. 25.

L'Assemblée approuve le compte d'administration du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1931 qui fait apparaître un excédent de recettes de 11.081 fr. 53.

Sont approuvés les chapitres additionnels de cet établissement pour l'exercice 1932 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de 11.081 fr. 53.

Est approuvé ensuite le Budget primitif de l'année 1932 qui est égal en recettes et en dépenses à la somme de 54.690 francs.

Comptabilité communale. — L'Assemblée approuve également le compte de gestion du receveur pour l'exercice 1931, gestion 1931-1932 qui accuse un excédent de recettes de 1.035.263 fr. 04.

M. Boudewyn Albert, 1er adjoint, prend ensuite la présidence et sur sa proposition le Conseil approuve le compte administratif de l'exercice 1931 présenté par M. le Maire et qui laisse apparaître un excédent de recettes de 1.035.263 fr. 04.

L'Assemblée adresse ses vives et sincères félicitations à M. Surmont ; celui-ci fait rejaillir sur la commission des finances en particulier et sur l'Assemblée toute entière le mérite de cette bonne gestion.

Construction d'un groupe scolaire. — Le Conseil autorise son président à traiter avec la Caisse primaire familiale de capitalisation de la région du Nord, qui a son siège 13, rue du Château, à Roubaix, pour la réalisation d'un emprunt de 1.000.000 de francs pour la construction d'un groupe scolaire.

L'Assemblée émet un avis favorable à la demande présentée par le Syndicat des Coiffeurs de Roubaix et environs relative au repos hebdomadaire. Il décide ensuite la création d'un cours supplémentaire de solfège.

Il adopte le rapport de M. Géry, Ingénieur du Service Vicinal sur les projets de lotissement présentés par M. Cunin et Mme Vve Divoy.

Après l'examen de quelques questions diverses, le huis-clos est prononcé.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Résultat du concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **Mutuelle**. — 631 pigeons lâchés à 11 h. 25 par M. Perche.

1. Vandenbrouck n.2p.s. ; Locnfier u.4p.sp. ; Franquet u.5sp. ; Malfait 4p.sp. ; Nollet 6p.sp. ; Decottignies-Dutoit 4p.sp. ; Decottignies Henri, 4p.sp. ; Decottignies-Dutoit, série régul. ; Helynck 7p.sp. — 10. Guillaume 1p.sp. ; Decrits 5p.sp. ; Desrumeaux 6p.sp. ; Dubosquelle 6p.sp. ; Coppens 1p.sp. ; Delecluse 1p.sp. ; Loribiois 2p.sp. ; Druon 1p.sp. ; Crispiu 1p.sp. — 20. Crombez 6p.sp. Dehuisne-Delournay 1p.sp. ; Derreveaux 3p. ; Dubosquelle 3p.sp. série ; Derrevaux 5p.sp. série ; Debuisne-Detournay 1p. série régul. ; Pontville 2p. ; Capiette 1p. ; Guesquière 2p. ; Loculier 2p. — 30. Dursin 1p. ; Roussel 2p. ; Maes-Gournay 1p. ; Isbled 2p. ; Dufey 2p. ; Rys 1p. ; Vassaux 1p. ; Canniau 5p. ; Dewaesch 2p. ; Dufay 1p. série vélo — 40. Catrice ; Delbeke 1p. ; Franquet 1p. série ; Mouton 2p. ; Vassaux 1p. série ; Desbonnets 2p. ; Rys 1p. série ; Derreveaux 2p. ; idem 5p. série ; Coppens 1p. série. — 50. Leroy 4p. ; Mommens-Pollet 1p. ; Willoquau 1p. ; Mathon 1p. ; Prévost 1p. ; Moulart ; Maes-Gournay ; Pontville série ; Delehaye ; Bernier. — 60. Forret ; Desbonnets F. 1p. série ; Pirson-Cavens ; Delanghe Carette ; Cattea ; Wandeworde ; Dewasch série ; Dervaux ; Lamblin G. — 70. Pollet ; Desbonnets ; Derreveaux ; Steen ; Dubosquelle ; Derrevaux ; idem 1p. ; Wartel ; Derrevaux ; Corette. — 80. Nollet ; Hélinck Vanoteer ; Debuisne-Detournay ; Coulau ; Dubosquelle ; Toillier ; Vve Duhamel ; Rys ; Romboer. — 90. Delory ; Cauiau ; Dhesse ; Carbon ; Hélinck ; Surquin ; Bracaval ; Turpin ; Druon ; Franquet. — 100. Pontville ; Maes ; Druon ; Dat ; Guillaume Delbeck ; Delepau ; Derrevaux ; Wouters, Bouquet.

Le 1er pigeon a été constaté à 14 h. 17' 22" mél. 154.382 ; vit. 895.64. — Le dernier à 14 h. 41' 38" ; mét. 155.803 ; vit. 792.32. — Réclamations jusque jeudi à 18 h. 30 ; distribution des prix à 19 h.

A ROUBAIX. — Résultat du concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **Débitants**, chez M. Aelvoet, 13, rue Bayart. 400 pigeons lâchés à 11 h. 10 par M. Perche.

1. Hus u.6p.sp. ; Rys n.6p.sp. ; Fourneaux G. p.sp. ; Lanselle 5p.sp. ; Leturcq 4p.sp. ; Leperq 5p.sp. Parent P. 5p.sp. ; Vandewynckèle 5p.sp. ; Scene. — 10. Weckx 2p.sp. Hoste 2p.sp. ; Olivier 3p.sp. ; Lanselle 2p.sp. régul. ; Sevrin 6p.sp. ; Messellier p.sp. ; Dupres p.sp. ; Hus p.sp. harom. ; Bouckaert 2p.sp. ; Jacob p. — 20. Rys 2p. harom. ; Leturcq 2p. réveil ; Bayaert 2p. ; Vve Rys 5p. ; Desreux p. ; Grimouprez G. p. ; Aelvoet 4p. ; Sevrin 2p. série ; Vercombre ; Fourneaux G. p. série. — 30. Carnoy p. ; Devalez p. ; Derudder 3p. ; Rys p. ; Hus p. ; Bernaer t. ; Lanselle ; Hus série ; Parent P. série ; Delescluse H. — 40. Jacob série ; Blasrin ; Dereed ; Herman ; Segers ; Questroy ; Bouckaert série ; Hallaert E. ; Ladoé Wibaux — Bauduin ; Heuls ; Clerebout ; Vve Delmulle ; Deschamps ; Weckx série ; Claerebout série ; Hus ; Rys série ; Hus série — 60. Vve Nys série ; Dubois A. ; Wibaux ; Beuscart ; Deroubaix ; Beernaert série ; Bauduin série ; Bayart ; Lanselle.

Le 1er pigeon a été constaté à 14 h. 2' 3" mét. 156.378 ; vit. 908.84. Le dernier à 14 h. 23' 29" ; mét. 156.889 ; vit. 802.52. — Réclamations jusque mercredi à 18 h. — Distribution des prix jeudi à 19 h. 30.

A ROUBAIX. — Résultat du concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **La Concorde**.

1. Bayart u.4p.sp. ; Dujardin u.12p.sp. ; Decock L. 6p.sp. ; Catteau 7p.sp. ; Vandenbroucke C. 7p.sp. ; Debruyne 5p.sp. Bourey E. 5p.sp. ; Vandenbroucke A. 4p.sp. ; Delrue 4p.sp. — 10. Minet 8p.sp. ; Vandenbroucke A. 7p.sp. série ; Geeraerts 5p.sp. ; Dufermont 3p.sp. ; Joye G. 9p.sp. ; Catel 4p.sp. ; Géraerts 4p.sp. série régul. ; Lecomte (Ep.) 2p.sp. ; Roye fils 4p.sp. ; Bouque 1p.sp. — 20. Berte 6p.sp. ; Beune 3p.sp. ; Coene 2p.sp. Ghesquière 3p.sp. ; Delrue 3p.sp. ; Berte 6p.sp. série ; Missant 3p.sp. ; Vandenbulcke 6p.sp. ; Debusscher 1p. ; Vendenbroeck A. — 30. Coene 1p.sp. série, service ; Delannoy Bohague 1p.sp. ; Carlier 5p.sp. ; Michez 5p. Louridan-Fauvarque 1p. ; Lecomte (Epoule) 1p. série ; Lesage Ch. 8p. ; Cornellia 5p. ; Bohague 1p. série, — 40. Besin 1p. ; Tavernier 1p. ; Victor G. 4p. ; Lecomte (Gare) 1p. ; Foucart 1p. ; Declercq 5p. ; Vanoutryve 1p. ; Leperq 3p. ; Couem 3p. ; Vanoutryve 1p. série. — 50. Berte 1p. ; Declercq 2p.sp. série, (épices) ; Dehruyne 1p. série ; Louridan-Fauvarque série ; Samyn 2p. ; Ladoé 1p. ; Fourlignie 1p. ; Derly ; Decroo 2p. ; Decock 2p. série (cuillers à café). — 60. Vervacke 1p. ; Decock ; Ladoé série ; Dujardin ; Gaeremynck ; Catel ; Vandsels ;

EN BELGIQUE

MOUSCRON

CONCERTS ARTISTIQUES

Ci-dessous nous publions l'ordre des concerts de musique qui seront exécutés sur le kiosque de la Grande-Place :

Harmonia Ouvrière « La Fraternelle » : jeudi 9 juin et jeudi 7 juillet ; Harmonie Royale : jeudi 23 juin et jeudi 21 juillet ; Harmonia Démocratique : mardi 5 juillet et jeudi 4 août ; Philharmonie Royale Sainte-Cécile : mercredi 6 juillet et jeudi 18 août.

MENIN

Arrestation d'un déserteur. — La gendarmerie locale a arrêté hier, à 10 h. Jules Vaesens, né à Bruges, le 16 mars 1893, domicilié à Paris et résidant à Tourcoing. Il a déserté, en l'année 1918, son régiment, le 10e de ligne. Il a été transféré à Gand, où il devra comparaître devant le Conseil de guerre.

Kermesse annuelle du Quartier de la Gare. — La Kermesse annuelle du quartier de la Gare a lieu le dimanche 12 et le lundi 13 juin, elle est organisée sous les auspices de la Municipalité.

En voici le programme : Dimanche 12 juin, à 15 heures, grand concours de jeu de boules, chez M. Arthur Mahieu, café de la Gare, rue Wahis. A 16 h., dans la rue de la Gare, courses par éliminations pour enfants âgés de moins de 12 ans. A 17 h., dans la rue de la Gare, exhibition de boxe, avec la participation des champions locaux : Steverlynck frères, Kinsabelle et Vandecasteele, sous la direction du promoter Billiet. Dans la rue Wahis, exercices sportifs divers par le Sporting Club « Les Diables Noirs » de la rue Wahis. A 20 h., concert artistique exécuté par la Philharmonie Royale « L'Echo de la Lys ». A 22 h., représentation cinématographique en plein air, avec adaptation musicale.

Lundi 13 juin, de 8 à 12 h., grande braderie. A 17 h. 30, grandes courses cyclistes pour débutants, 600 fr. de prix ainsi que plusieurs primes et superbes coupes. A 19 h. 30, concert exécuté par la Philharmonie Royale, et immédiatement après le concert, bal populaire.

Incommodo et incommodo. — Le Collège des Bourgmestre et Echevins informe les habitants que MM. Viamynket, Vanoverberghe, de Moorseele, organise un service public et régulier d'autobus pour le transport d'ouvriers entre Wynckel, Saint-Eloi et Menin, frontière, direction Tourcoing. Conformément à la loi, la suite à réserver à cette demande nécessite une enquête de commodo et incommodo. Les personnes qui auraient des motifs d'opposition à faire valoir ou des observations à faire sont invitées à les communiquer par écrit à l'administration communale, dans le délai de 15 jours à compter du 18 juin, où à les présenter verbalement à l'enquête de commodo et incommodo qui aura lieu au secrétariat communal le 18 juin.

Résultat du match de tennis. — Dimanche a eu lieu le match de tennis entre les clubs « Avanti », de Gand, et « Vooruit », de Menin. Le match a été joué sur le terrain de sport de la cité-jardin.

Voici les résultats : ... Vriel..ck, Menin, contre Steehout, Gand, 6-2, 6-2 ; Gi... Marcel, Menin contre Mort...r, Gand, 8-6, 2-6, 2-6 ; Verfaille, Menin, contre Deprez, Gand, 6-4, 6-... ; B...eck, Menin, contre Correyl, Gand, 6-2, 6-2 ; De Bust, Menin, contre Van Dieren, Gand, 6-1.

Messieurs, match double : Verfaille-Reynebeau, Menin, contre Steenhout-Mortier, Gand, 6-2 ; Dumortier-Vanfleteren, Menin, contre Correyl-Steehout, Gand, 9-7.

Matches mixtes : Blieck-Susan et Deteels, Menin, contre Steenhout-Ghys, Gand, 6-0 ; Verfaille-Dumortier, Menin, contre P...tier-Van Durne, Gand, 9-7.

Classement général : Menin, 84 points ; Gand, 54 points.

COURTRAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Outrage aux gendarmes. — Le nommé Jules S..., demeurant à Gulleghem, était en état d'ivresse, lorsqu'il lança différents mots d'outrages. L'ivrogne n'était pas en possession de sa carte d'identité. Le tribunal le condamne à 210, plus 350, 70, et 140 fr. d'amende.

Affaire de coups et blessures. — Julien V..., demeurant à Heestert, est prévenu d'avoir porté des coups et blessures à D. R., et Irma G... Le tribunal le condamne par défaut, à 350 fr.

Pour faux témoignage. — Il y a quelques temps, Suzanne M..., âgée de 19 ans, demeurant à Waereghem, avait prêté serment devant le tribunal pour une affaire correctionnelle. Il résultait des instructions, qu'elle avait donné un faux témoignage. Son défenseur supplia au tribunal des circonstances atténuantes en voulant noter également la situation importante de sa cliente et l'absence d'antécédents judiciaires. Le cas fut pris en considération et Suzanne M. se voit condamner a un emprisonnement de 6 mois. La peine est conditionnelle.

Vente d'alcool dans son café. — Marie D..., cabaretière, demeurant à Courtrai, fut trouvée en possession de bouteilles d'alcool dans son établissement : Résultat : 500 fr. d'amende et fermeture du cabaret pendant 8 jours.

— V... J..., cabaretier, demeurant à Wacken, fut également trouvé en possession d'alcool en son établissement. Il se voit octroyer 500 fr. d'amende et la fermeture de son cabaret.

Etat civil. — Naissances : Robert Matteiaer, Vieille rue du Château, 23. — Jeanne Dehrabandere, Dam 11. — Jean Deprez, bam. Potteiberg, 16. — Jacqueline Carton, Quai du Reep 7A, dom. à Waereghem. — Norma Depraeters, Rangée Klakkaer, 6. — Werner Verhaeghe, rue de Moorseele, 120. — Gérarda Valcke, Chaussée d'Heule, 44. — Louis Vandeleene, rue d'Iseghem, 10. — Paulette Loncke, Quai du Reep, 7A dom. à Wevelghem. — Denise Vanwalleghem, rue du Moulin-à-Eau, 15. — Joseph Lampe, rue du Lézard, 2. — Roger Duyck, rue de Grœninghe, 30. — Etienne De Jonghe, Chemin du Congo, 27. — Arthur Deltour, Bd Georges Vercruysse, 34. — Yvette Maertens, Ch. de Gand, 156. — Jeanne Lefevere, Ch. de Gand, 106.

Publications. — André Deltour, mécanicien a Courtrai et Marie Vantucheue, s.p. à Wielsbeke. — Martin Vlieghe, peintre à Courtrai et Thérèse Verlegem, ouv. de fab. à Cuerne.

Décès. — Victor Snoeck, 59 ans, maçon, époux de Marie Delnatte, rue de Bruges, 2C. — Henri Dewaele, 63 ans, forgeron, époux de Marie Coopman, rue Bruyning, 8. — Camilla Ottevaere, 54 ans, tailleur, époux de Zulmée Vandekerkhove, rue de la Plume, 35. — Emma Conckuyt, 50 ans, épouse de Gustave Cotten, Tournant de la rue du Flamand, 14.

WEVELGHEM-LEZ-COURTRAI

UN OUVRIER AGRICOLE A FAIT UNE CHUTE GRAVE

Un pénible accident s'est produit à la ferme du cultivateur Gilbert Delporte, hameau du Moulin. L'ouvrier agricole Mally Achille, âgé de 34 ans, au service dudit cultivateur est tombé au cours de son travail dans une mare et le chariot qu'il conduisait s'est renversé sur le malheureux, l'ensevelissant pour ainsi dire, sous l'eau.

Le personnel de la ferme accouru au bruit de l'accident parvint non sans effort, à retirer l'infortuné domestique de sa fâcheuse position.

Le malheureux qui était à demi asphyxié a reçu les soins du docteur Delbaere. Son état paraît être grave, mais on ne désespère pas de le sauver.

TOURNAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups et injures. — Pour coups et injures réciproques, Baudelet Victoria, épouse Maplaule Fernand, Delbosse Joséphine, épouse Baudelet et Bacans Laura, épouse Vranox Pierre, toutes trois de Lessines, écopent respectivement 350 fr. d'amende pour coups et injures, 70 fr. d'amende pour injures et 350 fr. pour coups.

Vols de poules. — Decarpenterie Joseph, et Quintard Charles, ouvrier cimentier à Calonne, ont soustrait trois poules qui furent remises à leur propriétaire. A chacun, 182 fr. d'amende avec sursis.

Coups, injures. — Pour avoir frappé et injurié sa belle-sœur, Deubersy Joseph, colporteur à Tournai, encourt 8 jours de prison et 70 fr. d'amende.

Roulage - Menaces. — Rencontré montant un vélo non éclairé, Labousse Paul, ouvrier cimentier à Ganrain, menaça un agent de police : 8 jours de prison et 140 francs d'amende.

Exercice illégal de l'art dentaire. — Manteau Anatole, mécanicien-dentiste à Tournai est cité pour avoir exercé l'art dentaire sans être muni du diplôme légal. L'Union des dentistes de Belgique se porte partie civile au procès. Le défenseur plaide le non-fondé de la prévention, attendu que la loi n'empêche pas d'exercer la prothèse dentaire. Après délibéré, le Tribunal condamne Manteau à 377 fr. d'amende avec sursis et à 500 fr. de dommages-intérêts envers l'Union des dentistes. L'insertion du jugement est ordonnée dans les deux journaux édités à Tournai.

POUR COMBATTRE LA CRISE

Pour combattre la crise qui sévit à Tournai avec une intensité qui est loin de décroître, l'Administration municipale a décrété l'exécution de grands travaux parmi lesquels l'aménagement de bureaux, cour de l'Hôtel de Ville, pour y installer les services des travaux communaux.

Le devis s'élevait à 544.540 francs. L'adjudication publique vient d'avoir lieu. Neuf offres ont été déposées dont les montants varient entre les deux sommes de 417.640 fr. et 496.006 fr.

Le Conseil communal, au cours de sa prochaine séance statuera sur le résultat de cette adjudication après quoi il sera passé à l'exécution de cette entreprise.

Tir. — Au cours du mois de juillet prochain, un championnat de tir au pistolet sera organisé entre les membres du corps de Police. L'administration a décidé de doter ce championnat d'un « Prix de la Ville » d'une valeur de 250 francs.

CONFÉRENCE SUR LE TOURISME

Vendredi soir, a eu lieu, dans la salle des concerts, une causerie très intéressante donnée par M. le colonel Pullinckx, directeur général de l'Office belgo-luxembourgeois de tourisme. M. Pullinckx exposa d'une manière claire et précise, les moyens dont disposent les centres touristiques pour favoriser la venue des touristes. Il a été chaleureusement applaudi. L'orateur avait été présenté à l'auditoire par M. le sénateur Leduc, échevin de l'instruction publique.

Cette soirée fut agrémentée d'une audition de chœurs des « Amis du Carillon », qui remportèrent un succès mérité.

MARCHÉ DU 3 JUIN

Pommes de terre, les 100 kg., 50 à 60 fr. ; beurre frais, le kg., 15 à 17 fr. ; œufs, les 26, 7 à 7 fr. 50 ; poules, le kg., 6 à 7 fr. ; poulets, le kg., 8 à 10 fr. ; lapins, le kg., 6 à 7 fr. ; pigeons, la couple, 7 à 8 fr.

Etat civil. — Naissances. — Jules Vanbrabant, boulevard du Nord. — Louis Menet, chaussée de Wiltemean. — Roger Renders, rue de la Loucherie. — Monique Derydo, quai Notre-Dame.

Publications. — Fernand Piens, tonnelier, chaussée de Renaix, et Jeanne Coquetin, lévideuse, rue de la Basse-Couture. — Henri Dumortier, sculpteur en bois, chemin de Rongy, et Denise Hayez, sans profession, chemin d'Audenarde. — Simon Bonnet, surveillant, Tournai, et Mariette Gallaix, sans profession, à Antoing. — Félix Bolteaux, caporal, à Tournai, et Yvonne Dumoulin, glisière, à Mourcourt. — Georges Billemont, ouvrier industriel, à Antoing, et Léonie Lombart, servante, à Ellignies-Sainte-Anne. — Robert Destombes, employé communal, à Tournai, et Marthe Ponthieu, employée, à Kain. — Pierre Muroux, chaudronnier, chaussée de Renaix, et Marie Costerman, bonnetière, rue des Ingers.

Décès. — Louis Spinette, 65 ans, réduit des Dominicains. — Augustine Rosseels, 71 ans, sans profession, rue des Sœurs-de-la-Charité. — Henri Mairin, 1 mois, ch. de Lille. — Jean-Baptiste Miuet, 25 ans, chocolatier, ch. d'Audenarde. — Louise Hawthorn, 57 ans, sans profession, ch. de Rongy, épouse de François Leleu. — Hélène Bouvier, 49 ans, sans profession, ch. de Renaix, épouse d'Arthur Drapier.

Sios ; Destobbeler ; Poulain. — 70. Fauvarque ; Descrouet ; Delcroix ; Gaeremynck 1p. (couteaux) ; Poignié ; Berte ; Delannoy Blois ; Devos ; Vendenbulcke. — 80. Hespel Missant (service à salade) ; Bertin ; Peybrouck ; Boucksou ; Sios ; Foucart ; Bertin Vendeplanque ; Watteau. — 90. Mispreuve Moreau ; Delrue H. ; Hochepied ; Vandenbrouck ; Dewuyst ; Catteau ; Dolphens ; Heuls J. ; Meltiez. — 100. Heuls H. ; Vendenbroucke ; Leperq ; Nycheee ; Delcroix Debrauwère ; Vendeplanqua ; Demol ; Descrouet ; Lesage ; Leclercq ; Bourey ; Lecomte ; Lesage ; Bertin ; Segers ; Ghesquière ; Loridan. — 120. Moreau ; Vanoutryve ; Vansingel ; Heuls F. ; Leroy. Six F. bouquet. — Séries de 2 sur 3 désignés : Géraerts, Lecomte, Dujardin, Catel, Loridan ; Four ; Vendenbulcke ; Sios ; Delrue H. ; Catteau Missant. — Pigeons 1931, (série 2 sur 3 désignés), Decock Ladoé ; Geeremynck ; Sœtart ; Bourey E. ; Voreux ; Boucksou ; Nyckès ; Delannoy ; Blois.

Le 1er pigeon a été constaté à 13 h. 59' 26" vit. 895 m. 72 ; mét. 154.454. Le dernier à 14 h. 11' 51" ; vit. 807 m. 20 ; mét. 153.677. — Distribution des prix jeudi.

A WATTRELOS. — Résultat du Concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **L'Indépendance**. — 507 pigeons lâchés à 11 h. 20' par M. Suteyn.

1. Destombes u.8p.sp. ; Scensu.5p.sp. ; Destombes 9p.sp. série, régul., vélo. ; Vandecondelaere 6p.sp. ; Sœns 5p.sp. série ; Gadeyne sp. ; Nys 6p.sp. ; Dubus 5p.sp. ; Voot p. — Vanhove 3p.sp. ; Meurisse 9p.sp. ; Renard p. ; Desmettre 3p.sp. ; Gadeyne sp. série ; Vanhove 3p.sp. série ; Pollet 4p.sp. ; Watteau ; Hubant p. ; Van Seymortier 3p.sp. ; 20. Lepoutre p. ; Voet 3p.sp. série ; Lepoutre Cattelain 1p. ; Lemaire 1p. ; Vandenberghe 2p.sp. série ; Nys p.sp. ; Van Seymortier 5p.sp. série ; Vanhove 3p.sp. ; Houttekint 2p. sp. ; Blomme 6p.sp. ; Vanhoute 4p.sp. ; Van Seymortier 2p. — 30. Géroux 3p. ; Creupelandt 3p. ; Blomme 3p. série ; Watteau 3p. série ; Desbarbieux p. ; Levengle p. ; Lerouge p. ; Creupelandt p. série ; Devrout p. Monnet 2p. — 40. Houttekint série ; Nys série Dupont Jules ; idem série ; Beuscart ; Vanhove série ; Vercleven ; Destombes ; Deryck — 50. Dupont ; Dubus ; Duquesnoy ; Collet série ; Hermau ; Dufour ; Hespel ; Leveugle série ; Duhus ; Duthoit. — 60. Delcroix Henuion ; Geroux ; Watteau ; Boon ; Duquesnoy ; Dubus et Dupont, bouquets.

Le 1er pigeon a été constaté à 14 h. 16' 36" mét. 156.904 ; vit. 888.47 — Le dernier à 14 h. 39' 40" ; mét. 157.710 ; vit. 817.92. — Réclamations aujourd'hui mardi à 18 h. 30 ; Distribution des prix jeudi 9 à 19 h. 30.

A WATTRELOS. — Résultat du Concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **Le Progrès**, chez M. Bagein, 32, rue du Crétinier. — 287 pigeons lâchés à 11 h. 5' par M. Suteyn.

1. Duquesnoy u.8p.sp. ; Nollet u.5p.sp. ; Deneof 8p.sp. ; Stichelbaut père ; Latuys Bagein 4p.sp. ; Latuys 6p.sp. série fauteuil. Delannoy 4p.sp. ; Maurice 4p. — 10. Vandorme 5p.sp. ; Dhondt 4sp. ; Deneef 4p.sp. ; Vambecolaere 8p.sp. ; Verbaeys 2p.sp. ; Bossut 3p.sp. ; Desmettre 3p.sp. ; Florin 3p.sp. ; Nollet 3p.sp. série ; Nollet 3p.sp. régul. — 20. Verbaeys 2p.sp. série ; Ysebaert 4p.sp. ; Herchuets 4p.sp. ; Florin 3p.sp. série Parmentier 5p.sp. ; Segard 1p.sp. ; Decraene 1p. ; Polez 1p. ; Nys 2p. ; Dellosse 1p. — 30. Ledoux-Dewaele 1p. ; Stichelbaut série ; ...ghe 1p. ; Latuys 1p. ; Emaer 1p. ; Veys 1p. Cattelain 1p. série ; Verbeke. — 40. Desmet Pollet ; Veye série ; Leclercq ; Florin Parmentier série ; Veys ; Dhondt ; Verbaeye Vertriest. — 50. Blanquart ; Vercoutere ; Turpyn ; Ledoux ; Desmettre ; Cattelain Delbar ; Vercontère ; Stichelbaut. — 60. Lemaire série ; Voltekindt, Bouquets : Delbar et Lepoutre. — Séries d'honneur : Latuys, Deneef, Nollet, Verbaeys ; Florin ; Stichelbaut, Cattelain, Veys ; Parmentier ; Ledoux ; Dewaele ; Desmettre ; Vercoutere ; Lemaire et Lepoutre.

Le 1er pigeon a été constaté à 13 h. 58' 11" mét. 157.825 ; vit. 907.20. — Le dernier à 14 h. 18' 6" ; mét. 156.740 ; vit. 811.70. — Réclamations aujourd'hui mardi à 19 h. 30. Distribution des prix jeudi à 19 h. 30.

A CROIX. — Résultat du Concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **Centre et Avenir**. — 526 pigeons lâchés à 10 h. 55' par M. Suteyn.

1. Wyffels n.6p.sp. ; Demeulemaere u.7p. sp. ; Doutreluigne u.5p.sp. ; Derouue 5p.sp. ; Vandenberghe p.sp. ; Vanpeteghem p.sp. ; Leconte 5p.sp. ; Bernaege 8p.sp. ; Cacheteux A. 6p.sp. — 10. Lameire 1p.sp. ; Beckaert 5p.sp. ; Moermaa 5p.sp. ; Cocheteux A. 5p. sp. série régul. ; Wyffels 4p.sp. série ; Vampetegham 2p.sp. série ; Destonr ; Vouelande 2p.sp. ; idem 3p. série ; Lameire 5p. sp. série. — 20. Bontemy 5p.sp. ; Plouquet 2p.sp. ; Merchier 1p.sp. ; Charlet 1p.sp. Popelier 2p. ; Bonte 3p. ; Lefebvre 1p. ; Vandenberghe F. 1p. ; Gillens 1p. ; Delannoy 3p. — 30. Weynants 2p. ; Mullier 4p. ; Caron 1p. ; Vinck 1p. ; Feutry A. 1p. ; Lescroart ; Dilliea 1p. ; Lelièvre 1p. ; Delette 1p. ; Vendbeogarde 2p. — 40. Surmont 1p. ; Devos 4p. ; Cocheteux H. ; Caillier 2p. ; Dedonckère 1p. ; Dejonghe 1p. ; Vanesiande P. 1p. ; Cocheteux A. ; Doutreluigne série ; Merquilly 1p. — 50. Buyssens ; Joquydt Caucheteux H. 1p. ; Prévost ; Vandenberghe F. ; Monche ; Renart J. ; Labens ; Vandaele ; Bourgois. — 60. Wylfels ; Lecente ; Vanhaverbecke ; Charlet ; Mullier ; Pollet ; Surmont ; Merchier H. ; Créteur ; Vanpeteghem — 70. Vaneslande R. ; Lescroart G. ; Vandebogarde ; Van Montagne Picavet N. ; Bourgeois F. ; Hélinck ; Vaueslende R. ; Blonde ; Vve Carnellie. — 80. Lebbens ; Gabrian ; Gu...ert L. ; Quyan ; Wyffels ; Roussel ; Vaneslande R. ; Wylfart ; Popelier ; Sadaune. — 90. Buysse ; Dellemmes ; Picavet J. ; Gabrian ; Wyffels 1p. ; Delannoy ; Wyffels ; Vandenbroucke 106. Caucheteux H., bonqu... — Ponie à 10 fr. H.C. : Cacheteux Henri.

Le 1er pigeon à 13 h. 39' 37" ; mét. 152.725 vtt. 927 m. 75 — Le dernier à 14 h. 3' 38" mét. 153.078 ; vit. 811 m. 65. — Distribution des prix mardi à 19 heures.

A CROIX. — La Société du Pigeon d'Or établie chez M. Riémie Vaneislande, 7, rue Gambetta, organise son concours annuel sur Saint-Just le jeudi 8 juin ; mise en paniers la mercredi 8, de 16 à 19 h. Lâcher pour rentrer à partir de 12 h. Règlement Centre et Avenir, Petit rayon Cercle Union. Nombreux lots, challenges habituels ; régulateur garanti par série de deux non désignés.

A TOURCOING. — Résultat du Concours sur **Clermont** organisé le 5 juin par le Cercle **L'Avenir des Phalempins**, chez M. Vercombre. — 345 pigeons lâchés à 10 h. 5' par M. Wanquet.

1. Hornaert u.5p. ; Delecour 4p. ; Bulckaer ; Dufermont 10p. ; Blic 6p. ; Duflau ; Ameye ; Deheule 6p. ; Samain 6p. — 10. Wagnon 11p. ; Verkaemst 5p. ; Castelain 5p. ; E. Lefebvre 4p. ; Doms ; Dedecker 9p. Coussement 6p. ; H. Legrand 4p. ; Verkaemst 3p ; Coussement 5p. régul. ; P. Lefebvre 5p. ; Delemasure 4p. ; Castelain 5p. série ; E. Lefebvre série ; Wagnon série ; A. Legrand 4p. ; CCorsellis 4p. ; Famechon 3p. ; Horuecrt série ; Lefebvre P. série ; Leman série — 31. Tanghe 4p. ; Dessauvages 1p. ; Leman 1p. ; Dupreelle 2p. ; Lecompte 2p. ; Verkaemst 1p. série ; Leveugle 2p. ; Baillien 2p ; Lefebvre E. 1p. — 40. Doms 2p. série ; Dedecker 2p. série ; A. Legrand 1p. série ; H. Legrand série ; Vercombre ; Blic ; id. ; Subts ; Delobelle ; Deuxvilles. — 50. Castelain ; Doms ; Vercombre ; Leman ; Lepers Ameye ; Ceus père ; Borgraeve ; Vanlaethem ; Baillien. — 60. Volt ; A. Leveugle ; Verstraete ; Delecour ; Logie ; Ameye ; Lecompte ; Dubrulle ; Borgraeve ; Logie. — 70. Muret ; Filez ; Selosse ; Debucquoy ; Vanghesdaele ; Horrent ; Deswazières ; Dessauvages ; Weeickens ; Scamps. — 80. Ameye Vaniaelhem ; Dubrulle ; Dessauvages ; Vervoecke ; Benoit, bouquet ; Vandewiele.

Le 1er pigeon a été constaté à 12 h. 56' 16" mét. 158.446 ; vit. 898.88. — Le dernier à 13 h. 23' 20" ; mét. 158.586 ; vit. 779.92. — Distribution des prix jeudi 8 à 18 h.

LILLE

PETITES NOUVELLES

Un début d'incendie. — A 12 h. 30, un début d'incendie s'est déclaré dimanche, 4, rue Saint-Gabriel, dans la chambre garnie de M. Jacob Not, par suite d'une fissure de la cheminée. Le feu s'étant déclaré dans le plancher, les pompiers de la Caserne Bouvines furent alertés et accoururent sous les ordres du commandant Viseur. En cinq minutes, ils se rendirent maîtres du feu. Il y a environ un bon millier de francs de dégâts.

Au Parquet. — Edmond Werquin, journalier et René Mallet, charpentier en fer, 43, rue de Wazemmes, ont été déférés au Parquet, le premier pour infraction à la police des chemins de fer, vol et ivresse ; le second pour avoir dérobé un sac de charbon sur le quai Vauban.

Gaillards précoces. — Un jeune vaurien de 15 ans, A. P..., a dérobé une somme de 1.000 francs chez M. Léo Pécheur, 5, rue Meurein. Il a donné 200 francs et 70 francs à deux de ses amis, G. M... et C. V..., du même âge que lui, et qui n'ignoraient pas la provenance de l'argent. Découverts, ces trois jeunes vauriens ont été inculpés de vol. Vu leur jeune âge, ils ont été laissés à la garde de leurs parents.

DUNKERQUE

ON ARRÊTE DEUX « PARIGOTS » QUI OUTRAGEAIENT LA POLICE

Ayant fait bombance hier à Dunkerque, deux parisiens, le voyageur de commerce Lucien Baye, domicilié 6, rue Chaudron, à Paname, et Maurice Parel, photographe, ami du premier, se livraient, dans les principales artères, à quelques excentricités. Les gardiens de la paix les invitèrent à plus de calme, mais ils interprétèrent bien mal les conseils de sagesse qui leur étaient donnés. Les agents furent bousculés, insultés.

Finalement, on s'empara de leurs « personnes ». Elles furent dirigées sur le poste central, où nos hôtes menacèrent encore les représentants de l'ordre, car ils étaient, affirmaient-ils, les amis intimes de l'ancien Président du Conseil qui ne manquerait pas d'intervenir. En ce cas, il leur en coûterait très cher. Ces « Messieurs » ont naturellement couché au violon.

Ils ont été déférés au Parquet où, la tête reposée, ils ont eu à fournir certaines explications.

LA RESQUILLE

L'ouvrier peintre Joseph Bailly, qui voulait voir la finale de la Coupe de la Bastidienne à.... l'œil, eut une idée. Il se hissa sur un arbuste. Il dominait déjà le champ d'opération, quand soudain l'arbuste plia et se brisa.

La police n'était pas loin. Elle se dirigea vers notre homme, qu'elle verbalisa pour dommage à la propriété d'autrui.

Le procès coûtera plus que l'entrée.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

APRÈS L'INFANTICIDE DE TÉTEGHEM

Malgré toutes les recherches entamées par la gendarmerie et la brigade mobile, il ne semble pas, jusqu'à présent, que l'enquête à laquelle on a procédé pour retrouver le ou les coupables de l'infanticide de Téteghem, ait été orientée utilement.

Aucun indice sérieux ne peut être retenu, et tout ce qui peut être ajouté autour de la constatation pure et simple du crime, est digne d'un roman.

Il faut, pour parler encore de cette affaire, qu'il soit brodé sur les premiers faits, qu'on les amplifie par des déductions, qu'on situe le criminel dans telle ou telle région, qu'on refute certains témoignages et qu'on pousse à la création d'autres.

Une chose est certaine autour des réflexions qui sont émises, c'est que les investigations faites dans toutes les mairies pour découvrir les naissances récentes, n'ont point donné de résultat.

Faut-il conclure que les coupables venaient d'un pays étranger, situé à quelques kilomètres ? Nous n'irons pas non plus jusque là. Il n'est point assez, à notre avis de témoignages sérieux, pour poursuivre à fond une utile enquête et ce serait tout justement l'embrouiller que d'écouter tout le monde.

Pour l'instant, il y a lieu de patienter. Le mystère de cette étrange affaire, pouvant percer au moment où l'on s'y attendra le moins.

LA VIE CORPORATIVE

Le sixième Congrès de la 1re Union Régionale Unitaire à Lens

Voici la suite du compte rendu du sixième Congrès de la 1re Union Régionale Unitaire qui s'est tenu à Lens.

M. Dealltre, trésorier de l'Union Régionale a dans son rapport, énoncé la nécessité d'apporter remède dans les paiements des cotisations syndicales des syndicats régionaux. Il indique au Congrès les ... et dépenses et fait appel au congrès pour qu'immédiatement s'opère un redressement dans la situation financière et à tous les échelons des organismes de base.

M. Sevrez rapporta ensuite au nom de la Commission de vérification des mandats. 54 syndicats et 115 sections syndicales sont représentées au Congrès ; 172 délégués sont présents au Congrès. Le président propose le vote sur les rapports présentés devant le Congrès. Les résultats du vote apporte : Pour l'adoption des rapports 92 voix dont 6 avec réserves et 2 abstentions.

L'INTERVENTION DU DÉLÉGUÉ DE LA C.G.T.U.

M. Semat en apportant le salut de la C.G.T.U. déclare que le Congrès s'est ouvert sous ... deux données événements : 1. La guerre ; 2. La crise. Puis il retrace les événements de l'heure présente où la situation est tellement tendue que l'éclatement peut jaillir en moindre incident. Il justifie l'appel de MM. Romain Roland et Barbusse et la nécessité de participation au Congrès Mondial contre la guerre. Il examine ensuite particulièrement dans le Nord où la crise entraîne la misère, il indique la nécessité de se mettre en rapport avec la volonté de lutte des ouvriers. Il demande que l'Union Régionale n'embrasse pas trop de travail, qu'on se fixe des objectifs sérieux, que l'on allège les tâches des militants en les aidant dans le travail, que l'on pose partout le problème des cadres.

Un délégué hongrois expose ensuite le travail effectué auprès des travailleurs de cette nationalité.

M. Wymons, des marins de Dunkerque, apporte quelques précisions quant aux déclarations de Bostoeu.

M. Weyscheder, dans une documentation sérieuse énonce au Congrès la nécessité de l'organisation des travailleurs contre la guerre.

M. Mangematin, de la concession de Courrières, invité à situer sa position devant le Congrès et invité par l'ensemble du Congrès a démontré dans son intervention qu'il continuait à esquiver ses responsabilités pour l'application des tâches de la C.G.T.U. Son intervention a nettement démontré que M. Mangematin malgré ses déclarations antérieures s'est révélé comme un adversaire de la politique de la C.G.T.U. C'est ce qui emena le secrétaire de la Fédération Unitaire M. Thiebaut à apporter une sérieuse réplique.

M. Dumortier, de l'Union Locale de Seclin vient signaler au Congrès les difficultés à rencontrer en vue du travail syndical. Il dépose à ce sujet un rapport et demande à l'Union Régionale de vouloir bien l'étudier.

Un délégué de l'opposition révolutionnaire belge salue le Congrès et invite les travailleurs à organiser dans le plus bref délai une commission qui sera chargée d'examiner la situation faite à la main-d'œuvre frontalière.

M. Gilbert Declercq clôtura le Congrès en répondant d'abord aux diverses interventions. Puis il adjura les congressistes d'avoir avant de se séparer, à s'engager à préparer la lutte, et à accomplir toutes les tâches tracées par sixième Congrès de l'Union Régionale Unitaire.

SYNDICAT TEXTILE UNITAIRE

Le Comité du Syndicat textile unitaire, siège rue Houchard, nous communique l'ordre du jour qui a été voté lors d'une récente réunion :

« Les ouvriers et ouvrières, réunis en une assemblée populaire, sont décidés à lutter pour leurs revendications, et à faire de l'agitation nécessaire au sein de leur usine pour le front unique à la base de leurs revendications.

» S'engagent à lutter contre la guerre impérialiste pour la défense de l'U.R.S.S., le Patrie des Ouvriers, contre tous les impérialistes et en premier lieu contre l'impérialisme Français par les moyens du défaitisme révolutionnaire, même dans les usines et dans l'armée bourgeoise.

» Envoient leurs protestations contre l'arrestation de Geuthier et son inculpation pour espionnage.

» Se séparent aux cris de Vive la C.G.T.U. seule capable de défendre le Prolétariat contre la misère et la guerre ».

CHEZ LES CHEMINOTS

Union des Syndicats Confédérés du Nord

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Des élections générales viennent d'avoir lieu pour la désignation des délégués régionaux du personnel.

L'Union Nord Confédérée, fidèle à sa tradition, considérant que partout où les intérêts des cheminots sont en cause, elle doit y pénétrer pour les défendre, n'a jamais varié dans sa position et, depuis toujours, a participé à ces élections.

L'organisation dissidente unitaire a pris tellement de position pour ou contre ces élections, qu'il est difficile vraiment de se faire une opinion sur cette organisation.

Elle avait tout dernièrement pris, dans un Conseil fédéral, la décision de ne pas y participer, estimant qu'il s'agissait là de méthode de collaboration.

Cependant, modifiant une fois de plus leur position, ils ont décidé, en dernière heure, d'aller à ces élections.

Sur notre réseau, comme sur les réseaux voisins, ils perdent considérablement de terrain. La confiance revient vers notre organisation.

C'est ainsi que : pour la 2e division, ouvriers, manœuvres, mécaniciens et chauffeurs, nous avions 4.900 voix en 1929, et nous en obtenons 5.574 en 1932 ; pour les agents de trains, nous avions 901 voix en 1929 ; nous avons maintenant 1.275 voix ; pour les cantonniers, gardes-barrières, nous avions 2.828 voix en 1929 ; aujourd'hui, nous en avons 3.288, au détriment des unitaires ; pour les catégories des chefs de canton et surveillants de la voie, nous passons de 813 voix en 1921 à 964 en 1932 (au détriment des unitaires) ; au total, pour le service de la voie, nous avions 3.601 voix en 1929 nous en avons 4.198 en 1932.

Mais où le succès est encore plus grand, c'est au service de l'exploitation. En 1929, nous avions 9.500 voix, et nous avons, en 1932, 11.840 voix, alors que les unitaires, qui étaient 7.000 en 1929, passent à 5.650 en 1932. Quant aux services centraux et régionaux, les unitaires ont péniblement 134 voix, alors que nous atteignons près de 3.100, ce, pour 1932. Les unitaires n'ont rien gagné par rapport à 1929.

En résumé, les unitaires auront pour la voie, 25 élus et nous en aurons 37 ; ils en perdent 7 ; pour la 2e division, les unitaires perdent 9 sièges pour l'exploitation, les unitaires auront 29 sièges, et nous en aurons 117.

Les unitaires perdent les délégués régionaux au chef du service et au directeur dans la catégorie des hommes d'équipe. Après cela, ils viendront dire que les camarades des basses échelles continuent de s'organiser chez eux. Pour les services centraux, les unitaires ont deux élus, nous en avons plus de 50.

Syndicat National des Agents des Contributions Indirectes

LE CONGRÈS ANNUEL AURA LIEU LES 9, 10 et 11 JUIN

Le Syndicat national des Agents des Contributions Indirectes, qui compte 10.000 adhérents sur un effectif administratif de 12.000 agents, tiendra son congrès annuel les 9, 10 et 11 juin 1932, Salle Jean-Jaurès, à La Bellevilloise, 23 rue Boyer, Paris (20e).

Il sera précédé par l'Assemblée du Conseil d'administration. Ce congrès sera d'une extrême importance. Il aura à débattre un nombre important de questions corporatives et il aura à prendre position sur le problème de l'orientation et de l'Unité Syndicale.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Alhambra. — 20 h. 30 : « Mais... les hommes n'en sauront rien ».

Ambassadeurs. — 15 et 20 h. 45 : « C'est le Printemps ».

Familia. — Permanent, 10 h. 30 à 1. h. soirée : 20 h. 30 : « Résurrection ».

Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « Le dernier choc ».

Caméo. — 15 h. 15 et 20 h. 45 : « Le bon filon ».

Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : « Marions-nous ».

DERNIÈRE HEURE

M. E. Herriot demandera à la Chambre de se prononcer ce soir même sur son programme de Gouvernement

Le Conseil de Cabinet, qui a été consacré à l'élaboration de la déclaration ministérielle, a duré plus de trois heures. A cet effet, le Président du Conseil avait prié tous ses collaborateurs de lui faire connaître les principaux problèmes intéressant leur département ministériel respectif, dont ils croyaient nécessaire de faire état dans ce document.

Toute la séance a été consacrée à un échange de vues sur ces différents points.

Sur les bases ainsi établies, M. Herriot a rédigé, au cours de la nuit, le programme ministériel, dont il donnera lecture à ses collègues ce matin, en Conseil de Cabinet. Les termes de la déclaration ministérielle seront approuvés ensuite définitivement au cours du Conseil des Ministres qui se tiendra à l'Elysée à 10 h. 30.

Le Gouvernement demandera à la Chambre de terminer dans la soirée le débat sur les interpellations visant sa politique générale.

M. Edouard Herriot saisira peut-être dès aujourd'hui le Conseil des Ministres de la question de l'aide financière à apporter à l'Autriche.

L'attitude des divers groupes parlementaires

Il n'y a eu, hier après-midi, à la Chambre, qu'une seule réunion : celle du groupe de la Fédération Républicaine présidée par M. Louis Marin qui, comme nous l'avons indiqué par ailleurs, est demeuré dans l'expectative.

De même la délégation exécutive du groupe socialiste a décidé simplement de réunir ce matin le groupe pour examiner la tactique à suivre dans le débat sur les interpellations relatives à la politique générale du nouveau Gouvernement.

Le groupe du parti radical-socialiste, ainsi que celui des républicains de gauche, s'assembleront aussi ce matin.

Les autres formations politiques sont presque toutes convoquées au début de l'après-midi, en sorte qu'on ne sera guère fixé définitivement sur la position des groupes vis-à-vis du Cabinet que dans le courant de la journée.

Cependant, il suffisait de demeurer quelque temps dans les couloirs de la Chambre, hier après-midi, pour se rendre compte que l'atmosphère n'était nullement orageuse et que le débat d'aujourd'hui ne paraissait guère susceptible de réveiller les passions qui, déchaînées durant la période électorale, semblent s'être apaisées depuis un mois.

Le Gouvernement s'efforcerait d'obtenir une forte majorité

L'intérêt de la journée sera d'ailleurs beaucoup plus dans le scrutin qui sanctionnera la discussion que dans les discours qui pourront être prononcés par des orateurs tels que les communiste Doriot et Péri.

L'impression générale était hier soir que le Gouvernement s'efforcerait d'obtenir une majorité aussi étendue que possible pour avoir le maximum d'autorité à la conférence de Lausanne. Aussi s'employaient-on de divers côtés à obtenir que les socialistes se placent au point de vue de l'intérêt national et en dépit de certaines réserves qu'ils peuvent avoir à formuler, se dispensent d'un manifestation d'hostilité à l'égard de l'œuvre de l'ancienne majorité, afin de ne pas empêcher bon nombre de députés qui ont soutenu l'action de M. Tardieu, de voter pour le nouveau Cabinet.

D'autre part, on ne désespérerait pas d'obtenir aussi que les modérés qui n'ont d'ailleurs pas déposé jusqu'à présent de demande d'interpellation, ne participent pas à une polémique qui serait vaine, étant donné l'importance numérique de la nouvelle majorité.

On ne compte pas plus de 60 voix hostiles

Cette sorte de trêve des partis était surtout souhaitée par la plupart des socialistes, ainsi que par les républicains nationaux du centre et des partis voisins qui se rendent compte des difficultés extérieures et intérieures avec lesquelles le Gouvernement va se trouver aux prises, mais ne heurte-t-elle pas trop vivement certaines aspirations des extrémistes de gauche ou de droite qui étaient, encore ces jours derniers, d'humeur batailleuse ?

Aussi bien chez les socialistes que chez quelques radicaux-socialistes et du côté des indépendants de droite, on admettait hier soir que le ministère Herriot obtiendrait demain une forte majorité. Même si une fraction des républicains de gauche et des groupes situés à leur droite se voyaient obligés de s'abstenir, par suite de l'attitude prise par les socialistes, le nombre des suffrages hostiles ne semble pas devoir dépasser le chiffre de 25 à gauche et 35 à droite, au grand maximum.

POUR LA FORMATION DES GROUPES

Un projet de résolution socialiste

MM. Pierre Renaudel, Léon Blum, Vincent Auriol et les membres du groupe socialiste ont déposé une proposition de résolution, aux termes de laquelle les groupes ne sont reconnus valablement formés que s'ils ont déposé au bureau de la présidence de la Chambre une déclaration politique commune à tous les membres et signée par eux. Les députés n'appartenant à aucun groupe doivent notifier à la présidence leur désir de rester isolés pour obtenir leur désignation dans les commissions.

Les députés qui n'appartiennent à aucun groupe auront à s'apparenter avec un groupe de leur choix pour leur inscription sur les listes soumises à l'approbation de la Chambre.

Dans l'exposé des motifs, M. Renaudel et ses collègues remarquent que, jusqu'ici, le règlement de la Chambre n'a défini ni le caractère, ni même la constitution des groupes ; il estime que ces mesures qui permettraient de parer aux inconvénients qui résultent tant de la multiplication des groupes que de la formation de groupes d'indépendants groupant des députés ayant des opinions très diverses.

POUR LES BESOINS DE LA DÉFENSE NATIONALE

un haut comité est institué

Le « Journal Officiel » a publié, ce matin, le décret suivant :

« Il est institué un Haut Comité chargé de coordonner les besoins de la Défense Nationale. Il est présidé, par délégation du Président du Conseil, par M. Paul Painlevé, ministre de l'Air et comprend : les ministres de la guerre, de la marine et de l'air, deux inspecteurs généraux de la défense nationale aérienne du territoire, les vice-présidents des Conseils supérieurs et les chefs des états-majors généraux de l'armée, de la marine et de l'air ; éventuellement, les secrétaires généraux ou hauts fonctionnaires chargés de l'administration des ministères. [sic: "de l'administrements"]

» Le Haut Comité étudie les questions intéressant simultanément l'emploi des forces terrestres, maritimes et aériennes, leur organisation générale, les programmes généraux d'armement et la répartition des crédits budgétaires afférents à cette organisation et à ces programmes.

» Le ministre de la Guerre, le ministre de la marine et le ministre de l'air sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret ».

LA CATASTROPHE du Tour de France aérien

Le pilote de l'avion officiel qui s'est écrasé à Avigon est un habitant d'Albert

On donne les détails suivants sur la catastrophe aérienne d'Avigon.

Parti de Lyon, l'avion fit son apparition sur le terrain vers 16 h. 10. De lourds nuages noirs, précurseurs de l'orage, flottaient dans le ciel quand l'avion, qui avait pris le terrain un peu long, ne put atterrir et dut reprendre de la hauteur pour accomplir un nouveau tour de piste.

Mais tandis qu'il se livrait à cette manœuvre, le vent avait brusquement tourné, l'appareil a été pris dans un remous qui a provoqué sa chute en vrille. Il s'est abattu sous les yeux de la foule, à environ 2 kilomètres des hangars.

Le commandant et le capitaine de gendarmerie identifièrent aussitôt les victimes. Il s'agit de MM. Lévithan Joseph, 40, rue Frémicourt, né à Paris le 15 avril 1908 ; Cailleux Jean, 12, rue Gauméron, né le 20 mai 1902 ; Boulat André, 12, avenue Adrienne à Châtillon et le pilote Parent d'*Albert (Somme)*. L'avion était un appareil portant l'immatriculation Farman.

LE COUREUR BOILLOT A ÉTÉ TRÉPANÉ

La fracture du crâne dont est atteint André Boillot s'étant compliquée d'une hémorragie secondaire, le docteur Cotillon a trépané le blessé à 17 h. L'opération a parfaitement réussi. L'état de Boillot, néanmoins, est considéré encore comme sérieux.

UNE PANIQUE SUR LE MARCHÉ DES GRAINS DE NEW-YORK

Une véritable panique a été causée, à New-York, sur le marché des grains, par des rumeurs qui ont couru, suivant lesquelles le cartel Canadien du blé serait mis en liquidation. Le désir de parer à des pertes éventuelles à déterminer aussitôt un mouvement de ventes massives aux marchés des grains de Chicago et de New-York, les prix ont d'abord marqué un arrêt dans leur course ascendante et presque aussitôt ont baissé de 4 cents par bushel.

Le marché de Londres et en général les grands marchés anglais, ont suivi le mouvement en enregistre une légère chute des prix.

Cette baisse a été de l'ordre de 1 d. 3 pour 100 lbs.

Sportsmen lisez les lundi, samedi
LES SPORTS DU NORD
le plus fort tirage des régionaux sportifs — Le numéro : 25 cent.

Les élections allemandes auront lieu le 31 juillet

Le gouvernement d'Empire a fixé au 31 juillet les élections pour le Reichstag. Le gouvernement d'Empire a décidé d'autre part, de confier le portefeuille du travail à M. Schaeffer, président de l'Office d'empire des assurances sociales.

Le nouveau ministre allemand des affaires étrangères a fait des déclarations rassurantes

Le baron von Neurath, nouveau ministre des affaires étrangères du Reich, a fait les déclarations suivantes :

« Un observateur impartial, a-t-il dit, se rendra clairement compte que le nouveau cabinet allemand, composé d'hommes avisés et de bonne volonté, représente un gouvernement d'affaires formé pour régler les nombreux et difficiles problèmes qui se présentent à lui. Je peux ajouter que les rumeurs sensationnelles annonçant un changement dans la présidence de la République sont tout à fait absurdes ».

Après avoir rappelé les rapports qu'il a eus en tant qu'ambassadeur près de la Cour de Saint-James, avec les principaux hommes d'Etat britanniques, M. von Neurath a ajouté :

« Il a été reconnu en Angleterre que la dépression économique actuelle n'est pas un problème affectant une seule nation, mais une question d'intérêt mondial. D'importantes conférences doivent se réunir prochainement. Si nous voulons réussir, je crois sincèrement que le problème entier devra être étudié dans un esprit de collaboration par toutes les puissances représentées à ces conférences ».

LES DERNIERS COURS

COTONS

Liverpool, 6 — Importat. (balles), nulles ; Américain, hausse 9 ; Brésilien, hausse 8 ; Egyptien Sakellaridis, hausse 10 ; Upper, hausse 7 ; Pilion, hausse 5.

New-Orléans. — Middling Upland, disp. 511 ; janvier, 551 ; mars, 569-70 ; mai, 585 ; juillet, 511 ; oct., 532-33 ; déc., 547.

New-York, 6. — Clôture : disp., 590 ; juin, 504 ; juillet, 512 ; août, 520 ; septembre, 528 ; oct., 536 ; nov., 542 ; déc., 549 ; janv., 556 ; févr., 564 ; mars, 573 ; avril, 581 ; mai, 589.

Recettes : Ports de l'Atlantique, 3.000 ; du Golfe, 5.000 ; du Pacifique, nulles ; villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations : pour la Grande-Bretagne, 3.000 ; France, nulles ; Continent, 15.000 ; pour le Japon et la Chine, nulles.

SUCRES

Cuba : prompte livraison, 260 ; janv., 75 ; mars, 81 ; mai, 85 ; juill., 61 ; sept., 67 ; oct., 70 ; déc., 74. — Ventes (tonnes), 19.000.

Java, blanc : juin, juillet, nom. ; cristallisés, 17 à 19.

CAFES

Rio No 7 : disp., 8 1/2 ; mars, 632 ; mai, 632 ; juillet, 646 ; sept., 641 ; déc., 630. — Ventes approx. : 2.000.

New-York 6. — Clôture : Santos No 4, contrat D, disp., 10 5/8 ; juillet, 940 ; sept., 919 ; déc., 904 ; mars, 900 ; mai, 890. — Ventes approx. : 6.000 sacs.